

VITRIX MÉTALLISANT



VITRIX MÉTALLISANT est une émulsion à très haute brillance destinée à la protection des vitrificateurs pour parquets, sols stratifiés et plastique.

PRÉPARATION DES SUPPORTS :

- Les surfaces devront être propres, sèches et non grasses avec un pH neutre.

MODE D'EMPLOI :

- Appliquer VITRIX MÉTALLISANT, pur, avec un balai microfibre ou une serpillière, laisser sécher 1 heure ; renouveler l'opération si nécessaire.

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI :

- Pour l'entretien des sols traités: utiliser un nettoyant à pH neutre en balayage humide avec un matériel bien essoré; refaire une application de VITRIX MÉTALLISANT lorsque nécessaire.
- Pour l'élimination du traitement : utiliser un nettoyant alcalin.
- Éviter le gaspillage de produit : faites une estimation de la quantité dont vous avez besoin.

CONDITIONNEMENTS DISPONIBLES :

1 L • 5 L

STOCKAGE ET TRAITEMENT DES DÉCHETS :

Conserver à l'abri du gel. Refermer les pots non terminés afin de pouvoir réutiliser le métallisant. Réutiliser le métallisant est un bon moyen de réduire l'impact environnemental des produits sur l'ensemble de leur cycle de vie. Le produit non-utilisé nécessite un traitement spécialisé en vue d'une élimination sans danger pour l'environnement, il ne doit donc pas être jeté avec les ordures ménagères et il convient de se renseigner auprès des autorités locales pour connaître les modalités d'élimination et de collecte.

HYGIÈNE ET SÉCURITÉ-PROTECTION DE L'UTILISATEUR :

Lire attentivement l'étiquette. Consulter la fiche de données de sécurité disponible sur demande.

- PRÊT À L'EMPLOI
- RAVIVEUR D'ÉCLAT
- ÉLIMINE LES MICRO RAYURES
- SÉCHAGE RAPIDE

CLASSIFICATION AFNOR	Famille 1 classe 7b
COV (valeurs UE)	62 g/litre
DENSITÉ	1,03
VISCOSITÉ (COUPE ISO 2431 N°4)	24 secondes
RENDEMENT	+/- 50 m ² / litre
DILUANT-NETTOYAGE	EAU
MATÉRIEL D'APPLICATION	Balai microfibre
SÉCHAGE ENTRE COUCHES	1 heure
REMISE EN CIRCULATION	2 heures



*Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions)

LES INDICATIONS FIGURANT SUR LA PRÉSENTE FICHE TECHNIQUE SONT LE RÉSULTAT D'ESSAIS MENÉS AVEC LE PLUS GRAND SOUCI D'OBJECTIVITÉ. IL NE PEUT CEPENDANT EN DÉCOULER DE GARANTIE IMPLICITE OU FORMELLE. IL EST EN OUTRE INDISPENSABLE DE PROCÉDER À DES ESSAIS PRÉALABLES.

VERSION N°5 DU 11/02/2021



Fabricant de produits pour le décapage, le nettoyage et la protection

Z.A. du Gifard 3 - CS 10022 - 35410 DOMLOUP - Tél. 02 99 37 79 00 - Fax : 02 99 37 70 62 - accueil@dpe.fr - www.dpe.fr